

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le 17 septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Dominique DELECOURT, Maire, en suite de convocation du 10 septembre 2021.

Etaient présents : Mesdames : BARIL Joëlle, CAPET Lucile, FALIGANT Delphine, HABOURDIN Cindy, LEDOUX Gaëlle, MICHEL Sophie, RENSY Roseline, ROUZE Virginie, SADOWSKI Valérie.

Messieurs : CARPENTIER Claude, DELSERT Jean-Marc, FACHE Pierre, GALLET Maxime, HAINAUT Pascal, ROLLEZ Didier, SNAET Guillaume, VERSCHUEREN Gilles.

Pouvoir : Monsieur David RAMARD à Madame Virginie ROUZE.

Monsieur Maxime GALLET est élu secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 2 juillet 2021 est modifié comme suit puis adopté à l'unanimité.

« Monsieur David RAMARD s'est manifesté au sujet du projet de micro-crèche et sur l'impact concernant les assistantes maternelles ».

Il est ensuite passé à l'ordre du jour.

LE BUDGET COMMUNAL : LES DECISIONS MODIFICATIVES

Il est proposé d'effectuer les DM suivantes :

Création d'une recette d'investissement: 1€ au 204412 « subvention d'équipement en nature / bâtiments et installations» ;

Création d'une dépense d'investissement: 1€ au 2312 « aménagement de terrains».
Adopté à l'unanimité.

L'ORGANISATION DE LA COLONIE A LA NEIGE 2022

Ce séjour est organisé pour les enfants de 6 à 14 ans.

Le prestataire ADP ayant donné entière satisfaction en 2020, il est proposé de choisir le même organisme.

Le séjour aura lieu du 5 au 13 février 2022 au Reposoir en Haute Savoie.

Les tarifs suivants sont approuvés à l'unanimité :

COLO Février 2022 / PARTICIPATIONS				
Quotiens Familiaux	Familles sur la totalité du séjour		Commune (seule) sur la totalité du séjour	
	%	€	%	€
de 1 à 640	20%	147,60	80%	590,40
de 641 à 940	30%	221,40	70%	516,60
de 941 à 1199	40%	295,20	60%	442,80
1200 et +	50%	369,00	50%	369,00
Extérieurs	100%	738,00	0%	0,00

Un paiement en trois mensualités sera proposé aux familles qui le souhaitent.
Pour rappel, le tarif cuinchinois est appliqué aux enfants habitants la commune ou inscrits dans ses écoles.

LA SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR CUINCHY ANIMATION

Afin de pallier à différentes dépenses, l'association Cuinchy animation sollicite une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 500€.
Adopté à l'unanimité.

L'ADHESION A LA FDE 62

La commune est actuellement membre du groupement de commandes d'achat d'électricité de la Fédération Départementale d'Energie 62.
Le contrat d'adhésion a été rédigé au démarrage de la mise en place des groupements de commande.
Depuis, les missions de la FDE ont évolué et le nombre d'adhérents a fortement augmenté.

Les communes membres sont invitées à signer un nouveau contrat modifiant le précédent ainsi:
Refacturation des frais de fonctionnement : application d'un plancher de 50€ et d'un plafond de 200 000€.
Ouverture du groupement de commandes à toutes les entités publiques et privées dès lors qu'au moins un de leurs sites se situe sur le Pas de Calais.
Adopté à l'unanimité.

LA DEMOLITION DES HANGARS DU SITE DE L'ECLUSE

Le Conseil Municipal est informé que VNF a programmé ces démolitions dès septembre 2021.
La Communauté d'agglomération a répondu favorablement à ces démolitions ne souhaitant pas porter de projet en l'état sur ces bâtiments.



Madame Lucile CAPET demande qu'elle était l'utilité de ces hangars. Les marinières les utiliser pour décharger les déchets et huiles utilisées.

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une demande a été formulée auprès de l'Office de Tourisme pour envisager l'installation d'une guinguette le long du canal. Dès que réponse sera apportée, le Conseil Municipal en sera informé.

L'ORGANISATION DU BANQUET DES AINES

Madame Joëlle BARIL remercie les élus qui ont répondu présents pour l'organisation de cette festivité qui aura lieu dimanche 26 septembre.

Le rendez-vous est fixé à 15h00 samedi 25 septembre afin d'assurer les différents préparatifs.

L'animation sera assurée par Monsieur Guy Delattre.

Environ 100 invités partageront ce moment festif.

LA SITUATION DU COMMERCE LOCAL

Monsieur le Maire explique qu'il souhaitait aborder ce sujet afin de donner plusieurs informations sur le commerce local.

Le bâtiment qui abrite la boulangerie et le tabac/presse est en vente. Il faut rester vigilant afin qu'il ne soit pas repris et transformé en logements.

Chacun est invité à réfléchir sur l'avenir de ce bâtiment et de nos commerces.

LES QUESTIONS DIVERSES

Représentation des communes au sein des commissions thématiques de la Communauté d'agglomération

Cinq commissions sont constituées.

Pour chacune d'elle, le conseil Municipal nomme un représentant titulaire et un représentant suppléant.

- La commission « Développement économique et Transition écologique »

Emploi, Commerce, Economie circulaire, Tourisme, Aménagement numérique Transition
Energétique, Plan Climat Air Energie

Agriculture, Trame verte et Bleue

Représentant titulaire : Cindy HABOURDIN

Représentant suppléant : Virginie ROUZE

- La commission « Aménagement, Transports et Urbanisme »

SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Habitat, Accueil des gens du voyage

Transports et Mobilités

Aménagement rural

Représentant titulaire : Lucile CAPET

Représentant suppléant : Valérie SADOWSKI

- La commission « Cycle de l'eau »

Eau potable, Assainissement

GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

Représentant titulaire : Claude CARPENTIER

Représentant suppléant : Maxime GALLET

- La commission « Cohésion sociale »

Action sociale, Santé, Handicap et Accessibilité

Politique de la Ville, Jeunesse, Petite Enfance, Prévention de la délinquance Sports, Culture

Représentant titulaire : Sophie MICHEL

Représentant suppléant : Joëlle BARIL

- La commission « Services du quotidien, Administration générale et territoriale Gestion des déchets ménagers, Centres de Premières Interventions (CPI), Fourrière-Refuge animalier Finances, Ressources Humaines, Mutualisation, Territorialisation

Représentant titulaire : Dominique DELECOURT
Représentant suppléant : Pascal HAINAUT

Monsieur le Maire en profite pour évoquer GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) qui a fait l'objet de discussions la veille, lors de la conférence des Maires.

La GEMAPI concerne les cours d'eau, les zones humides, les plans d'eau et les moyens de les aménager pour améliorer la défense contre les inondations.

La CABBALR qui a en charge ce dossier doit multiplier les actions pour la lutte contre les inondations sur le territoire.

Face aux coûts en augmentation, une nouvelle taxe additionnelle GEMAPI sera évoquée au prochain conseil communautaire (le 28 septembre 2021).

Monsieur le Maire alerte le conseil Municipal sur le fait que les différentes taxes comme celle-ci vont progressivement se mettre en place comme peut-être la Taxe sur les Ordures Ménagères.

Même si le conseil Municipal ne souhaite pas augmenter les impôts locaux, d'autres actionnent le levier fiscal. Il faut bien reconnaître qu'un budget supplémentaire permet de réaliser davantage.

La couverture vaccinale à Cuinchy

La Sous-Préfecture nous informe que 96% de la population cuinchinoise a reçu une première injection de vaccin.

Soit 1 424 personnes (96% des plus de 12 ans).

L'application Ma Ville Connectée

Cette application est utilisée par 705 personnes au 13/09/2021.

La fermeture de la trésorerie de DOUVRIN

Le Conseil Municipal a été destinataire de la réponse apportée par Monsieur Bruno Le Maire, Ministre de l'économie, à la motion prise contre la fermeture de la trésorerie de DOUVRIN.

Depuis le 1er septembre, nous dépendons de la trésorerie de BETHUNE.

Le curage des avaloirs de la commune (nettoyage des bouches d'égoût eaux pluviales)

La communauté d'agglomération est intervenue du 30 août au 3 septembre pour effectuer ces curages.

Malheureusement, de nombreux déchets obstruent ces avaloirs. Il s'agit souvent des déchets recyclables qui se répandent lorsque les containers se renversent. Le Conseil Municipal déplore le manque de vigilance de chacun face aux problèmes de gestion des déchets et des containers.

L'extension du pass sanitaire

Depuis le 30 août, pour toutes les personnes majeures, l'ensemble des infrastructures de la commune (complexe sportif, salle des fêtes, salle de la culture et des associations, salle de réunion et stade) sont soumis au contrôle du pass sanitaire.

Cette obligation devrait être étendue aux mineurs dès 12 ans à partir du 30 septembre 2021.

Les associations de la commune ont été destinataires d'un courrier le 18 août les informant de ce dispositif.

L'installation du distributeur Amazon

L'installation est programmée à la deuxième quinzaine d'octobre pour une mise en service au plus tard trois semaines après.

La répartition de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

Madame Cathy Apourceau-Poly a alerté Madame Jacqueline GOURAULT, Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales au sujet de la

répartition de la DGF. En effet, un projet de loi prévoit qu'elle soit répartie entre les communes par les EPCI et non plus directement distribuée aux communes par l'Etat.
Le Conseil Municipal a été destinataire de la réponse de Madame la Ministre.

La Communauté d'Agglomération et la réglementation du stationnement des gens du voyage

En date du 15 juillet 2021, Monsieur Olivier GACQUERRE a pris un arrêté réglementant le stationnement des gens du voyage sur l'ensemble du territoire.

En conférence des Maires, Madame la Sous-Préfète a annoncé que deux communes se sont proposées pour accueillir la grande aire d'accueil des gens du voyage (plus de quatre hectares) : Divion et Annezin.

Le Conseil Municipal sera tenu informé de l'avancée de ce dossier.

La stèle commémorative du pont

La fille de Hugh Beach a adressé par mail ses remerciements à l'ensemble du Conseil Municipal pour l'invitation et l'organisation de l'inauguration de la stèle commémorative du pont.

Monsieur le Maire souhaite revenir sur les commentaires sur les réseaux sociaux concernant cette stèle.

Il considère que l'engagement du devoir de mémoire a été honoré et correctement honoré.

Au nom du conseil Municipal, il réitère le choix qui a été fait pour réaliser ce beau projet.

La rentrée des classes dans nos écoles

Un article sera prochainement rédigé dans le bulletin municipal pour évoquer la rentrée et les investissements réalisés : rénovation de la classe de CE1, installation d'un Vidéo Projecteur Interactif en moyenne section, nouvelle machine à laver professionnelle pour l'école maternelle, tracés dans la cours de l'école élémentaire, création d'un abris pour les parents à l'entrée de l'école, renouvellement des cours de natation pour les CP, CE1 et CM1, fournitures scolaires, transports pour les sorties pédagogiques, enseignement musical...

Le Conseil Municipal est heureux d'apprendre la reprise du travail d'une Atsem à l'école maternelle.

Pour rappel, le nouveau barreau sanitaire de l'école élémentaire sera réalisé en 2022.

Le Surgeon et la rue Jules Guesde

Le Surgeon nécessite une attention toute particulière. C'est pourquoi, en 2022, plusieurs travaux de curage seront envisagés : fossé entre la rue Pasteur et la rue Jules Guesde le long du Surgeon, fossé rue des Baigneurs, fossé rue Voltaire, fossé rue Jean Jacques Rousseau et fossé rue Berthelot.

Une étude sur le clapet anti retour du Surgeon est en cours puisqu'il semble défaillant. Il s'agit d'une compétence de la CABBALR. Les services compétents s'intéressent de près à ce dossier de rénovation.

Les travaux d'aménagement du chemin rue Jean Jaurès ont été réalisés cette semaine. Il ne manque que des bordurettes. Pour rappel, ce dossier a été ouvert il y a 12 ans.

Monsieur Claude CARPENTIER souhaite remercier Monsieur Maxime GALLET pour son investissement dans ce dossier.

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à ces remerciements.

Monsieur Maxime GALLET précise que les collégiens qui utilisent cet arrêt de bus sont très contents depuis que le trottoir a été élargi.

L'Harmonie Municipale et le soutien financier de la SNCF

L'Harmonie Municipale a reçu un soutien financier de 2 000€ de la fondation SNCF au titre de l'année 2020.

Création d'une nouvelle association : Antidotes

Antidotes est une association de chorale qui se réunira le jeudi soir à compter du 30 septembre 2021. Nous leur souhaitons la bienvenue.

L'étude sur des zones à 30km/h

Installation de chicanes de ralentissement spéciales cyclistes rue Pasteur

La « Commission travaux » sera prochainement chargée d'étudier la problématique des excès de vitesse.

Elle formulera des propositions qui seront présentées lors d'un prochain Conseil Municipal.

- Monsieur le Maire remercie les élus pour les nombreuses cartes postales reçues cet été. Il est toujours très plaisant de recevoir des nouvelles.

-Le Conseil Municipal est invité à la fête des voisins de la rue Jean Jaurès vendredi 24 septembre.

-Madame Delphine FALIGANT demande quelle est la réglementation pour la promenade des chiens le long du canal. Une information dans le prochain bulletin municipal rappellera qu'ils doivent être tenus en laisse.

-Madame Delphine FALIGANT demande s'il serait possible de remettre des filets dans les buts du city stade. Il y en avait mais ils ont été détériorés. La « Commission sports » étudiera la faisabilité.

-Madame Lucile CAPET demande pourquoi il y a un portillon dans le nouveau lotissement de Coop Artois. Ce portillon ferme un petit passage où un réseau passe. Coop Artois a été interpellé sur son utilité. Nous attendons un retour de leur part afin d'avoir davantage de précision sur ce dossier.

-Madame Valérie SADOWSKI informe le Conseil Municipal que la visibilité au niveau du stop de la rue Marcel Cabiddu est très mauvaise. La « Commission travaux » étudiera cet espace.

-Monsieur Gilles VERSCHUEREN demande si les travaux de rénovation de la voie ferrée qui ont été annulés sont reportés. Pour le moment, aucune date n'a été communiquée.

Séance levée à 21h00.

Le secrétaire de séance,

Maxime GALLET

